

Québec français



Les rectifications orthographiques **Des recommandations**

Arlette Pilote

Number 137, Spring 2005

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/55477ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Pilote, A. (2005). Les rectifications orthographiques : des recommandations. *Québec français*, (137), 26–27.

weekend tictac ambiguë corole - contre temps gratte-ciel

Les rectifications orthographiques:

>>> Arlette Pilote*

Le grand succès de vente du *Vadémécum de l'orthographe recommandée au Québec*, rendu disponible en février 2004 par l'entremise du GQMNF (Groupe québécois pour la modernisation de la norme du français), confirme le désir des enseignants et de la population en général de se mettre à jour. Cela représente aussi un signal pour l'AQPF de clarifier sa position sur les rectifications orthographiques, et de faire au Ministère de l'Éducation quelques recommandations afin que les enseignants soient mieux informés à ce sujet. D'ailleurs, n'est-ce pas étonnant que le Ministère persiste à rester silencieux et n'ait donné à ce jour aucune indication aux enseignants de français sur la nouvelle orthographe, alors que ceux-ci sont immédiatement concernés par l'évolution de la langue ?

L'avis qui suit a été entériné par les membres du conseil d'administration de l'AQPF le 29 janvier 2005 et pourrait devenir sujet à ratification en vue d'en faire une politique lors de la prochaine assemblée générale qui se tiendra dans le cadre du congrès annuel de l'automne 2005.

Le contexte

Il n'est pas nécessaire ici de rappeler la saga de la plus récente « réforme » de l'orthographe, introduite en 1989 et adoptée à l'unanimité en 1990 par l'Académie française. Depuis ce temps, plusieurs commissions ou associations ont été créées dans toute la francophonie pour promouvoir et soutenir cette réforme. Personne n'ignore que les changements qu'elle propose ont amené diverses réactions dans le monde scolaire et que certains spécialistes (peu nombreux cependant) l'ont rejetée sous prétexte qu'elle visait un nivellement par le bas ou qu'elle ne réglait pas tous les cas d'usage

qu'elle abordait. Mais au printemps 2004, au Québec, l'Office québécois de la langue française s'est prononcé clairement, et a confirmé qu'il était en faveur des rectifications orthographiques. Dans le milieu universitaire, on a déjà commencé à enseigner les nouvelles graphies. C'est le cas à l'UQAM, par exemple, dans les départements de didactique et de linguistique, ainsi qu'à l'Université de Montréal, où on enseigne aux futurs maîtres la nouvelle orthographe à chaque fois que la situation s'y prête. Le Ministère de l'Éducation du Québec tient aussi compte des rectifications orthographiques dans le cas de l'épreuve uniforme de français au collégial et dans le cas de l'épreuve unique d'écriture, en 5^e secondaire, puisque les élèves ont le droit d'utiliser des grammaires et des dictionnaires qui font état des rectifications de l'orthographe. En effet, plusieurs ouvrages de référence ont déjà été mis à jour, notamment *Le Dictionnaire Hachette*, qui a intégré toutes les rectifications. Certains éditeurs de livres ou de revues publient maintenant en orthographe rectifiée. Dans les faits, la nouvelle orthographe est devenue une réalité et est en train de passer dans l'usage.

Que se passe-t-il ailleurs dans la francophonie ?

En Suisse, tous les enseignants des écoles primaires et secondaires ont reçu une brochure explicative les informant sur les règles de l'orthographe recommandée et l'ensemble des mots touchés par la réforme, accompagnée d'un avis stipulant que les élèves ne devaient pas être sanctionnés pour avoir utilisé l'une ou l'autre variante orthographique. Le Ministère de l'Éducation belge a rendu disponible cette brochure pour tous les enseignants. Ceux-ci ont donc la possibilité de

présenter les nouvelles graphies à leurs élèves en toute connaissance de cause et avec l'approbation du réseau de l'éducation. De plus, le programme belge de français au secondaire est rédigé en nouvelle orthographe. Ces deux exemples ne prétendent pas brosser un portrait global de la situation, mais ils suffisent à démontrer que les choses ont évolué et qu'au Québec, il y a un manque criant d'information et de directives à ce sujet. Il serait peut-être temps de s'en préoccuper afin d'assurer une meilleure cohérence, comme le réclament les milieux de l'éducation et de l'édition.

Notre avis

Nous croyons, comme le souligne Chantal Contant, professeure en grammaire du français à l'UQAM et membre du GQMNF, que les enseignants sont en droit d'être mieux informés de l'évolution de l'orthographe. Nous soutenons également la mission de son groupe qui consiste à combler le manque d'information en développant des réseaux et en diffusant au Québec la brochure *Vadémécum de l'orthographe recommandée*.

Nous souscrivons également aux propos d'Érick Falardeau de l'Université Laval, qui a écrit en décembre 2004 dans le bulletin du CRIFPE (Centre de recherche interuniversitaire sur la formation et la profession enseignante) : « [Les récentes rectifications orthographiques] s'inscrivent de plain-pied dans l'esprit de la nouvelle grammaire [...], soit une grammaire qui cherche à comprendre les régularités de la langue française en éliminant dans la mesure du possible les critères de catégorisation confus pour désigner des objets similaires, [...] éliminent un nombre considérable de graphies qui ne sont conformes ni à l'usage ni à l'étymologie. »

ognon révoluer trois-millième

portemonnaie après-midis agroalimentaire

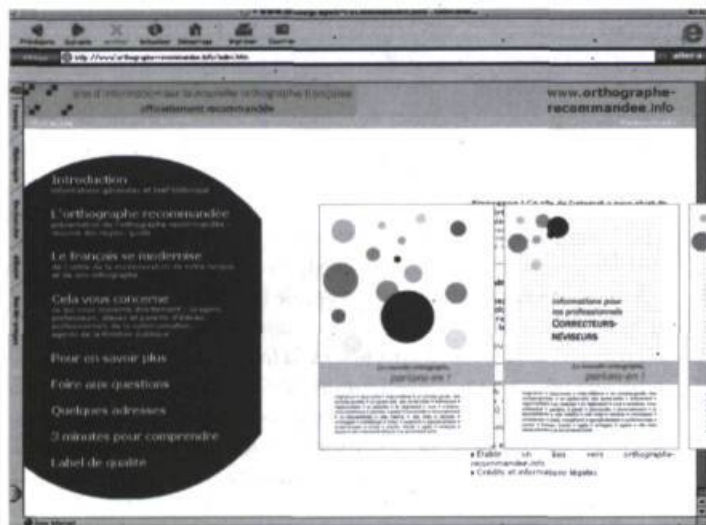
des recommandations

Nous invitons donc les enseignants et les enseignantes de français à solliciter de l'information sur les nouvelles graphies, et les encourageons à jouer leur rôle dans la diffusion des recommandations de l'Office de la langue française, du GQMNF, du CRIFPE, et de diverses associations internationales vouées à faire avancer la nouvelle orthographe dans la francophonie. Ce rôle en est un de premier plan, puisqu'ils sont considérés comme les spécialistes des préoccupations linguistiques ; ils ne peuvent donc rester en marge d'une réforme qui intéresse de plus en plus tous les milieux.

• Présidente de l'AOPF

- *Considérant que les enseignants et les enseignantes de français devraient être les premiers informés de l'évolution de l'orthographe, puisqu'il s'agit là de connaissances en lien direct avec leur discipline, nous recommandons au Ministère de l'Éducation du Québec de les informer adéquatement afin qu'ils puissent jouer leur rôle de diffuseur des rectifications orthographiques.*
- *Considérant que les étudiants en formation à l'enseignement auront eux aussi un rôle actif à jouer dans la diffusion des rectifications orthographiques, nous recommandons que le MÊQ demande aux responsables des programmes universitaires de faire en sorte que ces étudiants soient informés sur les modifications orthographiques.*
- *Considérant que le MÊQ est le premier responsable des contenus des programmes de formation et des normes en évaluation, nous lui recommandons de donner des directives précises aux enseignants et aux enseignantes du Québec concernant l'enseignement des rectifications orthographiques et la prise en compte de ces rectifications dans l'évaluation.*

entraîner entretemps matches



Le site www.orthographe-recommandee.info propose plusieurs guides d'information* qui exposent clairement et simplement les modifications orthographiques et donnent différents conseils pratiques. Ces guides, préparés par le Groupe québécois pour la modernisation de la norme du français, sont destinés : aux

correcteurs-réviseurs, aux traducteurs, au monde de la presse et de l'édition, aux agents de la fonction publique (administration), aux médias audiovisuels, aux responsables de sous-titrages, aux publicitaires et responsables de MD (marketing direct), aux rédacteurs, etc.

*disponibles sur le site en format.pdf